

Document n°8

**Assemblée générale du Réseau "Sortir du nucléaire"
19 et 20 mars 2011**

Synthèse des travaux de la commission de refondation

Synthèse des travaux de la commission de refondation

Quelques mots d'introduction...

L'AG de juin 2010 a décidé la mise en place de la commission de refondation. Se sont impliquées dans la commission les personnes qui se sont portées volontaires, représentants de groupes, administrateurs, salariés. Le 7 septembre, après une première réunion, nous avons lancé à tous les groupes membres un appel à participer au processus de refondation. Cet appel a également été relayé aux militants dans la revue d'automne. Suite à cet appel, aucun nouveau groupe n'a souhaité déléguer un représentant pour rejoindre la commission, à laquelle la participation n'a donc pas atteint le niveau espéré ; pour expliquer cela, de multiples raisons ont été évoquées (manque de temps et surcharge de travail pour certains bénévoles, manque de confiance dans le processus pour d'autres, etc.). Toutefois, de nombreuses personnes et groupes se sont impliquées localement dans le processus, notamment dans les réunions des coordinations Sud-Ouest et Alsace, ainsi que par des contributions transmises avant et après l'AG de juin 2010.

Nous avons travaillé au mieux de nos possibilités, dans le respect des positions de chacun, souvent divergentes ; à chaque réunion, nos échanges ont été constructifs, dans une ambiance à la fois conviviale et studieuse. Lors de notre première réunion à Joigny le 19 août 2010, nous avons acté une volonté commune de trouver des convergences, en assumant nos analyses diverses, éventuellement contradictoires, et en laissant "en travail" les divergences qui subsistent, sans les nier ni en faire des points de blocage. Au terme de ce travail, nous laissons ainsi plusieurs questions en suspens, faute d'avoir pu les "creuser" suffisamment. Nous pensons qu'elles devront être approfondies et qu'il est nécessaire d'intégrer l'évaluation et l'amélioration des pratiques au fonctionnement normal du Réseau, selon des modalités qu'il reviendra à l'AG de déterminer faute d'un consensus à ce sujet dans la commission.

Nous vous présentons donc le résultat de nos travaux :

- un certain nombre de recommandations qui ont fait consensus au sein de la commission, et que nous proposons à l'AG d'examiner
- deux questions importantes sur lesquelles la commission n'a pas atteint de consensus et qu'elle souhaite poser à l'AG :
 - Une possibilité de vote par correspondance pour l'élection du CA doit-elle être mise en place ?
 - Comment intégrer l'évaluation et l'amélioration des pratiques au fonctionnement normal du Réseau ?
- plusieurs propositions de la commission auxquelles le CA a déjà donné suite.
- des thèmes et questions que la commission a commencé à défricher ou a simplement évoqué sans pouvoir les discuter, dont elle pense qu'ils devront être approfondis par la suite.

Ce document de synthèse présente brièvement l'ensemble de ces points. Un second document, plus long, expose plus en détail les recommandations et les questions que nous proposons à la discussion de l'AG. Enfin, l'ensemble des documents et des contributions à la refondation sont disponibles sur le web. Ils peuvent être envoyés par courrier, sur demande, à toute personne ne disposant pas d'un accès internet. Les comptes rendus de nos réunions ont été envoyés au fur et à mesure par e-mail à tous les groupes membres, et mis en ligne sur une page web publique accessible par tous les militants et sympathisants du Réseau.

Nous tenons à remercier ici toutes les personnes qui se sont impliquées d'une façon ou d'une autre dans ce travail collectif.

Ont participé à une ou plusieurs réunions de la commission de refondation (par ordre alphabétique) :

Vincent Aubry (SDN Pays de Rennes), Michel Boccara (Bien Profond ; administrateur suppléant), Jean-Marie Brom (Stop-Transports Halte au nucléaire), Jean-Yves Chetail (Cie Merlinos), Rémi Filliau (Sauvons la rivière Athabasca), Jean-Louis Gaby (Solaire 2000), Monique Guittenit (Stop Golfech-VSDNG), Patrice Kappel (SDN Tarn et Garonne), Monique Labarthe (Collectif Agir Santé Environnement ; administratrice suppléante), Michel Lablanquie (SDN Lot ; administrateur titulaire), Jean-Yvon Landrac (CIELE), Stéphane Maimbourg (Vosges Antinucléaire), Charlotte Mijeon (salariée), Jocelyn Peyret (alors salarié), Benoit Potel (Stop Golfech-VSDNG), Jil Quillevere (UDB), Xavier Rabilloud (salarié), Nadine Schneider (CDR 55 ; administrateur titulaire)

A/ Points proposés à la discussion de l'Assemblée générale 2011

1) Recommandation – Rectifier et améliorer les modalités de vote en AG pour corriger les modalités actuelles partiellement déficientes, pour permettre l'existence et la prise en compte effective du vote blanc (nommé « abstention ») et pour introduire une réelle possibilité d'examen de la recevabilité d'une proposition soumise au vote.

2) Recommandation - Indiquer les 3 rôles majeurs du Réseau dans les statuts :

- Le Réseau soutient et amplifie les luttes antinucléaires locales.
- Le Réseau travaille au renforcement du maillage du territoire, donc encourage et suscite l'émergence de dynamiques locales.
- Le Réseau impulse, coordonne et participe à des actions d'ampleur nationale et internationale, et effectue un travail médiatique et politique.

3) Recommandations - Améliorer le processus d'élaboration de la stratégie du Réseau :

- **créer une réunion stratégique nationale annuelle**, non décisionnaire, se déroulant sur 1 à 2 jours, plusieurs mois en amont de l'AG, rassemblant des administrateurs, les représentants de groupes membres intéressés (tous étant invités), des salariés, des personnes ressources reconnues pour leur expertise. Cette réunion annuelle est destinée à réfléchir et élaborer collectivement la stratégie du Réseau « Sortir du nucléaire » en préparation des AG, et à la faire évoluer au fil du temps.

- **doter le Réseau d'un conseil scientifique**, à l'instar d'autres organisations, comme ATTAC par exemple.

- **favoriser la mise en place par des bénévoles de commissions de travail sur des thèmes de fond, en leur assignant pour but premier de constituer une base documentaire sur leur thème**, qui pourrait aider à la constitution d'argumentaires synthétiques pour l'ensemble des militants, voire à l'élaboration ultérieure de publications, par des groupes ou par le Réseau.

4) Recommandation - Préciser les pouvoirs du CA et les règles de son élection dans les statuts et le règlement intérieur, afin de marquer sans aucune ambiguïté ses prérogatives par rapport aux salariés et les responsabilités liées à son mandat, dans le respect des pouvoirs réservés à l'AG. **Plusieurs règles et améliorations démocratiques rentrent également dans ce cadre**, notamment :

- prévoir la consultation des groupes membres en cas de blocage au sein du CA sur une position politique nouvelle.
- expliciter l'exigence d'un porte-parolat multiple pour éviter toute personnalisation du Réseau.
- marquer la séparation des rôles entre salariés d'une part, bénévoles (représentants de groupes adhérents et administrateurs) d'autre part, en supprimant la possibilité pour un salarié de porter le droit de vote d'un groupe adhérent en AG, et en encadrant les possibilités de passer du statut de salarié à celui d'administrateur et vice-versa.
- introduire une limitation à 2 du nombre de mandats consécutifs en tant qu'administrateur titulaire.
- prévoir un nombre minimal d'administrateurs en-dessous duquel il est impossible de descendre.
- remplacer la règle ambiguë de non-éligibilité des « représentants de parti politique » par une règle de non-cumul des mandats d'administrateur du Réseau et d'élu de la République.
- expliciter les modalités de déroulement et de dépouillement de l'élection du CA.
- expliciter l'exigence de publication de la liste des inscrits et des pouvoirs.
- expliciter la définition de la cotisation annuelle, qui donne le droit de vote en AG.
- rectifier la règle d'agrément des groupes membres : agrément par le CA.

5) Question – Une possibilité de vote par correspondance pour l'élection du CA doit-elle être mise en place ?

Les avis sur la pertinence et le bien fondé de mettre en place une possibilité de vote par correspondance pour l'élection des administrateurs sont partagés au sein même de la commission. Toutefois, la commission estime nécessaire que cette question soit soumise à l'AG, accompagnée par les arguments évoqués pour et contre cette

modalité de vote (consulter ces arguments dans le document détaillé). En effet, cette question importante relève des enjeux de démocratie interne qui ont constitué une grande partie du travail de la commission. Il revient à l'AG de déterminer si elle souhaite ou non changer les modalités d'élection du CA pour introduire une possibilité de vote par correspondance.

6) Question – Comment intégrer l'évaluation et l'amélioration des pratiques au fonctionnement normal du Réseau ?

Il y a un consensus au sein de la commission de refondation sur la nécessité que, dorénavant, le fonctionnement normal du Réseau inclue l'évaluation et l'amélioration des pratiques, et que les questions que nous laissons en suspens (voir plus loin) soient approfondies. Cependant, nous n'avons pas trouvé de consensus quant aux modalités qui seraient pertinentes pour cela. Aussi, nous pensons que la question doit être discutée et réfléchie par l'Assemblée générale.

B/ Propositions de la commission auxquelles le CA a déjà donné suite

1) Le CA a organisé **une journée « stratégie » à titre de « prototype »**, sur proposition de la commission, pour qu'ait lieu une réflexion collective sur la déclinaison en actions sur fin 2011 et en 2012 de la stratégie actée par l'AG de février 2010 (mettre le thème de la sortie du nucléaire au coeur de la campagne électorale des présidentielles et des législatives de 2012).

2) **Une lettre d'information régulière a été mise en place** pour donner aux groupes (ainsi qu'aux militants intéressés) des nouvelles de la vie interne du Réseau (liste de diffusion [vie interne]).

3) **Le CA a demandé aux salariés de décrire leur travail respectif** pour permettre aux groupes membres de se faire une idée relativement claire de ce que font dans l'ensemble les salariés du Réseau et de ce que représente leur travail, au-delà des seuls intitulés de poste.

4) Conformément à la proposition de la commission, le CA a décidé de reconduire **un temps d'échange informel le samedi matin lors de l'AG de 2011**.

5) **Création d'une liste de discussion [discu-groupes]**, à laquelle peuvent participer tous les groupes du Réseau (et eux seulement), par défaut avec un seul mail (celui du représentant désigné du groupe), et sur demande avec les adresses de plusieurs membres du groupe si c'est ce que souhaite celui-ci.

6) **Mise à disposition des groupes membres d'un état des lieux des listes électroniques du Réseau** (listes de diffusion et listes de discussion avec leur nombre de membres) et de leur fonctionnement respectif.

C/ Questions et thèmes abordés mais restant à approfondir

- Réflexion sur la place et le statut des individus dans le Réseau ; mise en place de relais locaux (votée par l'AG 2008 et amorcée depuis) comme perspective pour développer la complémentarité entre individus et groupes et susciter l'émergence de nouveaux groupes antinucléaires, ou renforcer les groupes existants.

- Faire évoluer la communication du Réseau pour qu'il se revendique de sa force réelle, donc à la fois du nombre de ses groupes membres et de ses membres individuels. Ce point consensuel n'a pas été approfondi.

- Réflexion sur la thématique générale du rôle et de la place des salariés dans le Réseau. Voici de façon synthétique les points qui ont été abordés au cours des échanges, qui ne prétendent pas à l'exhaustivité du sujet :

– La question est posée du pouvoir des salariés par rapport à celui des bénévoles. À cet égard, est pointée la nécessité que le CA exerce ses responsabilités d'employeur et ses responsabilités politiques, sans quoi les salariés sont naturellement conduits, indépendamment de toute intention, à « remplir le vide » donc à « avoir plus de pouvoir ».

– Certains posent la question suivante : « À moyen et long terme, le nombre de salariés du Réseau doit-il être

maintenu, réduit ou augmenté ? » en estimant que, en soi, le nombre des salariés a un impact important sur les modes de fonctionnement et sur les types d'actions du Réseau. Pour d'autres, ce questionnement s'articule pour partie à une représentation erronée de ce que font ou ne font pas les salariés, et en tout cas ne peut pas être posé isolément, et doit être réfléchi en lien direct tant avec des choix stratégiques et politiques qu'avec des choix et des contraintes organisationnels.

– Certains considèrent le pôle salarié du Réseau comme un pôle de compétences indispensable et complémentaire (et non pas antagoniste) du travail et des compétences variées des militants bénévoles, les deux s'enrichissant et se complétant mutuellement. À ce titre, est pointé le caractère consensuel (notamment au sein de l'équipe salariée) de la volonté de développer le recours aux compétences de personnes ressources bénévoles au sein du Réseau en coordination avec les salariés, une partie du travail de ceux-ci étant de « trouver les bonnes personnes pour faire » et non pas de « faire » systématiquement eux-mêmes. Un fonctionnement qui a déjà cours, mais doit être renforcé (ce qui suppose de pouvoir y consacrer du temps de travail), notamment de l'avis même des salariés membres de la commission.

– Au sein de l'équipe salariée, l'éventail des salaires (ramenés en salaire horaire) est de 1,8. Certains membres de la commission estiment que des différences de salaire ne se justifient pas, d'autres que les différences telles qu'elles existent dans le Réseau demeurent très modestes et sont justifiées par de véritables motifs.

– Certains posent la question, tant d'un point de vue moral et politique que d'un point de vue légal, de l'éventualité de limiter à quelques années les contrats des salariés dans une visée de faire tourner les permanents au sein de la structure.

- Réflexion sur le renouvellement et la continuité du CA, et les solutions à apporter au manque récurrent de candidatures.
- Réflexion sur l'utilisation et la gestion des listes électroniques de discussion.
- Pertinence d'un relèvement du pourcentage de voix à recueillir pour être élu au CA ?
- Pertinence d'un relèvement du seuil de majorité pour qu'une décision soit prise en AG comme moyen pour aller vers plus de consensus dans les décisions de l'AG ?
- Pertinence d'une distinction de statut entre les partis politiques et les autres groupes membres ?
- Réflexion sur les modalités de présidence de l'AG et sur les possibilités de validation par l'AG de son ordre du jour.

Fin de la synthèse

Pour plus de détails, consulter le document détaillant les points proposés à la discussion de l'Assemblée générale 2011, ainsi que les documents téléchargeables sur le site web <http://ag.sortirdunucleaire.fr>